

FICHE DE POSTE

Créée le : 26/02/2013

1 - DENOMINATION DU POSTE

Psychomotricienne

2 - DEFINITION DU POSTE

Le psychomotricien, le plus souvent dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, et par le biais de séances individuelles ou collectives, évalue les capacités psychomotrices et les rééduque, par l'intermédiaire du corps.

3 - SERVICE DE RATTACHEMENT

SESSAD Poc y Mes, 10 rue des Aspres, 66270 Le Soler

4- MISSION DU POSTE

Le psychomotricien rattaché à ce service aura pour mission d'évaluer les potentialités psychomotrices et sensorielles des enfants et adolescents accueillis, de mettre en œuvre des suivis individuels et/ou collectifs adaptés aux spécificités des bénéficiaires, ainsi que de co-animer des ateliers ou des sorties sur des thèmes psychomoteurs. Il travaillera en partenariat avec les familles, les hôpitaux de jour, les enseignants et tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'enfant. Il pourra être amené à effectuer des trajets d'accompagnement pour les jeunes suivis.

5 - ACTIVITES LIEES AU POSTE

- Réalisation de bilans d'entrée, de projets psychomoteurs, puis de comptes rendus d'évolution de façon régulière
- Rédaction de comptes rendus pour la MDPH, en vue de prolongation de prise en charge ou de réorientation
- Prise en charge psychomotrice et sensori-motrice individuelle, en salle de psychomotricité, au domicile, à l'école ou à l'extérieur
- Co-animation d'ateliers psychomoteurs
- Accompagnement individualisé à la prise de repas, dans le cadre du suivi psychomoteur ou sensoriel
- Accompagnement de petits groupes en extérieur, en plein air ou dans des espaces équipés
- Participation à des réunions à l'extérieur, à des équipes de suivi de scolarisation

6 - ENJEUX

- Etre garant de la bientraitance
- Garantir la sécurité des enfants
- Respecter les recommandations de l'ANESM
- S'inscrire dans une démarche qualité

7 - RELATIONS HIERARCHIQUES

Sous l'autorité du chef de service, par délégation du Directeur de l'IME/SESSAD, par délégation du Directeur Général de l'association Joseph Sauvy, pour l'aspect organisationnel et pratique.

Sous l'autorité du médecin psychiatre pour l'aspect thérapeutique : Dr BERGER

8- DELEGATION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Transport, accompagnement du jeune pour les suivis

Rencontres avec les familles ou les partenaires

Elaboration du projet psychomoteur

9 - RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES

Co-animation d'ateliers

Réunions formelles inter disciplinaires

Echanges informels

10 - PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL

Réunion pluridisciplinaire, réunions avec des partenaires, analyse de pratiques, réunions inter-sessad, formations en équipe.

11 - COMPETENCES REQUISES

- DE de psychomotricien
- Permis de conduire
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Connaissance du développement sensori-tonique de l'enfant
- Patience, vigilance, écoute, mais aussi savoir apaiser, rassurer

12 - SUGGESTIONS OU CONTRAINTES DU POSTE

Déplacements fréquents liés au fonctionnement d'un SESSAD et à l'étendue du territoire d'intervention du service.

Contraintes horaires liées au temps de déplacement et aux emplois du temps scolaires dans les différents établissements

13 - MOYENS DU POSTE

Le service met à disposition du psychomotricien des moyens matériels (salle de psychomotricité, véhicule de service, ordinateur), des moyens financiers en cas d'activité à l'extérieur, des moyens humains permettant les échanges pluridisciplinaires et la co-animation interdisciplinaire de groupes

14 - ADAPTATIONS

Formation interne au service

Demandes de formations individuelles pour améliorer les compétences, mieux comprendre et aborder les jeunes suivis, et pour permettre de développer d'autres techniques ou d'utiliser d'autres médiateurs